
Légitimer la variation linguistique en classe de Fle

Françoise Favart
Université de Trieste
Trieste Italie

Résumé : Partant du constat que l'enseignement du français langue étrangère se construit essentiellement sur la norme linguistique mais conscient qu'il n'est plus envisageable d'enseigner le français comme une langue homogène, nous nous intéresserons dans cet article à la nécessité d'intégrer et de légitimer la variation dans l'enseignement du Fle. Nous considérons qu'aujourd'hui, une sensibilisation des apprenants, surtout de niveau avancé aux variations diaphasique et diatopique est fondamentale.

Mots-clés : didactique du Fle, normes, variations linguistiques, français contemporain

Abstract: Starting from the observation that the teaching of French as a foreign language is essentially built on the linguistic norm but conscious of the fact that it is no longer conceivable to teach French as a homogeneous language. This article focuses on the need to integrate variation into teaching with the aim of raising the awareness of advanced students of diaphasic and diatopic variation.

Keys words: French didactic – linguistic norm – variations – contemporary French

Introduction

Jusqu'à il y a une cinquantaine d'années, s'intéresser à la langue française signifiait avant tout s'intéresser à l'écrit et être linguiste s'apparentait, dans la plupart des cas, à être grammairien. Depuis le milieu des années 80, l'intérêt pour la recherche à l'égard de la langue orale n'a cessé d'augmenter, donnant le jour à de nombreux travaux portant sur les différents aspects de l'oral, car on le sait, l'oral est multiple tant au niveau de ses genres (Maingueneau 1998 : 45) que de la variété de ses formes. Cette prise de conscience sur la langue orale s'est ainsi avérée nécessaire avant que les premières réflexions sur la variation linguistique aient lieu. Toutefois, pour que celle-ci puisse interroger les pratiques traditionnelles de classe en *Fle*, il a encore fallu de nombreuses années.

Si la variation n'est en rien une particularité de la langue française, l'importance qu'occupe la variation diaphasique en français (Valdman, 2000 : 653) devrait s'imposer comme une évidence dès lors que nous enseignons à des apprenants non natifs, plus encore si nous sommes sensibles à la notion d'authenticité en didactique. Nous estimons en outre qu'une prise en compte de la variation diatopique, au sein de l'espace francophone, se justifie elle aussi pleinement dans le cadre d'un enseignement universitaire où la plupart des étudiants seront tôt ou tard au contact de la langue française dans des contextes internationaux. Par ailleurs, les grands corpus oraux¹ offrent aujourd'hui des ressources pour la classe et apportent de précieux éclairages sur la variation. Or, nombre d'enseignants continuent à proposer des pratiques de langue qui se veulent le reflet de la norme et du standard, perpétuant ainsi une image biaisée du français et qui, dans tous les cas, s'écarte de ses usages authentiques.

Dans une étude qui plaide pour une meilleure intégration de la variation linguistique dans la didactique du *Fle*, nous reviendrons, dans sa première partie, sur des notions théoriques liées à la norme et à la variation linguistique. L'une et l'autre étant étroitement liées. Nous proposerons, dans la seconde partie, des extraits de documents, tirés de corpus oraux et pouvant servir de point de départ pour une réflexion sur la variation en classe de *Fle*.

1. Aspects théoriques

1.1. La norme linguistique dans l'enseignement du *Fle*

Dès lors que l'on convoque la notion de variation linguistique, celle-ci implique inévitablement l'existence de normes. De fait, la variation ne se construit qu'en opposition aux normes linguistiques et c'est souvent, sur ces dernières, qu'aujourd'hui encore repose

¹ Nous citerons certains d'entre eux plus loin, dans cet article.

l'enseignement du français, que ce soit d'ailleurs dans un contexte de langue maternelle, de langue seconde ou de langue étrangère. D'autre part, la norme ne renvoie pas à une vision univoque, il convient par conséquent d'en envisager les principales acceptions dans le domaine qui nous intéresse ici.

1.1.1. Une vision binaire de la norme

En linguistique, la norme peut être considérée comme un sous-produit de la standardisation (Gadet, 2003 : 108) et renvoyer à l'idée que certaines façons de s'exprimer sont préférables à d'autres. Excluant de fait toute forme de variation linguistique.

Depuis Alain Rey (1972), on distingue la norme subjective de la norme objective. La première renvoie à l'idée de normé ou normatif. Elle présuppose un usage valorisé et correspond à un faisceau d'intentions subjectives (Rey, 1972 : 5). De plus, elle s'inscrit dans une tradition puriste de la langue qui tend à déboucher sur une hiérarchisation des usages linguistiques et parfois même des usagers qui y ont recours. Il n'est ainsi pas rare de rencontrer des classements d'usages langagiers, recensés sous les appellatifs *dire – ne pas dire*².

La seconde est observable et s'appuie sur l'idée de fréquence ou de tendance. Elle s'emploie parfois au pluriel et correspond à une situation objective et statistique. Si la norme subjective impose aux locuteurs une contrainte collective qui donne lieu à des jugements de valeur, il ne faut pas pour autant oublier qu'elle s'appuie en réalité sur la norme objective, sur les usages des locuteurs et sur les variations de ces usages.

Il est en outre également fréquent de distinguer la norme descriptive de la norme prescriptive. La première se rattache à la vision du linguiste alors que la norme prescriptive va de pair avec celle du grammairien. Selon le point de vue du premier, différentes normes de réalisation d'une même langue coexistent nécessairement : le parler des paysans et celui des politiciens ne suivent pas les mêmes normes. La norme des puristes ou des grammairiens ne constitue ainsi qu'une d'entre elles (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 403). En revanche, la norme prescriptive choisit parmi les multiples usages d'une langue, ceux qui sont considérés comme corrects ou conformes au standard. En d'autres termes, il s'agit d'une opération de sélection qui retient les emplois relevant de ce qu'on qualifie, à tort ou à raison, de « bon usage ». Une dénomination qui, implicitement, laisse entendre que les emplois langagiers qui s'en écartent, s'apparentent à un usage qui serait *mauvais*. Grammairiens et puristes exercent dès lors, au sein de la multitude des productions langagières, un tri arbitraire des variantes qu'ils érigent

² Nous renvoyons à titre d'exemple à : <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire>.

en modèles uniques de langue. Les autres variantes étant bannies de la sphère linguistique. De nos jours encore et malgré les nombreuses avancées sur la langue orale, parmi lesquelles figure la constitution des grands corpus, les normes subjective et prescriptive apparaissent comme prééminentes dans la didactique du *Fle*. Ainsi des énoncés pourtant courants et non marqués³ à l'oral, comme : « demain j'suis pas là », « faut lui dire », « i viennent pas », *etc.* sont rarement présentés aux apprenants. Quand ils le sont, c'est par le biais d'une hiérarchisation des usages linguistiques. Un type d'approche qui, dans tous les cas, présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte les nombreux paramètres communicationnels tels que les genres de discours, les locuteurs, le sujet énoncé, *etc.* Nous tenons en outre à préciser que nous parlons ici d'une mise en contact avec la variation, d'une sensibilisation à certains faits de langue courants à l'oral, qui ne doivent pas être confondues avec l'idée d'une adoption de ces phénomènes de la part des apprenants.

1.1.2. La norme pédagogique

Si les enseignants sont souvent conscients qu'il n'est plus pensable de transmettre aux apprenants l'image d'un français monolithique, homogène et aseptisé, ils se demandent aussi quelle(s) forme(s) de langue enseigner⁴. La question trouve déjà sa place dans des réflexions d'Albert Valdman (1998 et 2000), mais les difficultés semblent aujourd'hui accentuées en raison de méthodologies qui tendent à faire acquérir aux apprenants une maîtrise quasi native de la langue cible. En outre, il convient également de tenir compte que nombre d'entre eux se destinent à un usage professionnel de la langue qu'ils étudient. Le contexte d'apprentissage ainsi que les finalités qui sous-tendent l'étude d'une langue étrangère ont évolué et il est incontestable qu'on n'étudiait pas, à la fin du XX^{ème} siècle, le français pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui, ni d'ailleurs dans le même environnement. Toutefois, la norme pédagogique, qui est le reflet d'une position innovante pour l'époque peut aujourd'hui encore trouver des applications significatives dans notre démarche didactique. Selon Albert Valdman, la solution serait d'établir une norme neutre du français (Valdman, 1998 : 177). Cette norme dite « pédagogique » s'appuie sur des critères d'ordres linguistiques, épilinguistiques et acquisitionnels. Elle revêt ainsi, comme caractéristique première, d'être observable, car elle prend en compte les variantes langagières les plus fréquentes des locuteurs de la langue étudiée. Il est ensuite précisé que les variantes sélectionnées doivent correspondre aux attentes

³ Par *non marqué*, nous entendons des énoncés qui sont communs à la plupart des locuteurs et qui ne comportent pas de connotations sociales comme ce serait en revanche les pour un énoncé du type « comment qu'il s'appelle ? ».

⁴ Cette question a notamment donné lieu à un colloque qui s'intéressait à la norme dans l'apprentissage (École polytechnique de Paris – septembre 2008).

des membres de la communauté cible. Celles-ci, comme le rappelle Henry Thyne, dépassent le simple clivage d'usage formel vs informel, incluant la question de l'appartenance sociale ou régionale (Thyne, 2007 : 106). Enfin, sur le plan de l'acquisition, l'idée de progression domine. La norme pédagogique se caractérise ainsi par l'adaptation sociolinguistique. Ce n'est plus seulement, pour le dire en d'autres termes, l'élément langue qui, à lui seul, occupe le devant de la scène, mais le contexte, avec les différents paramètres qui le composent. Nous serions tentée d'y voir une norme qui de la langue s'étend au discours. Le contexte est alors à mettre en relation à l'environnement, au cadre physique, aux savoirs partagés des participants lors de l'échange verbal. Nous nous demandons d'ailleurs si la variation n'est pas davantage une question de discours qu'une question de langue.

1.2. Les variations linguistiques

Malgré l'impression d'unicité que donnent des appellatifs tels que *la langue française* ou encore *le français*, il n'existe pas de langue naturelle dépourvue de variations. On le sait, celles-ci sont liées au temps, à l'espace, aux groupes sociaux, à l'individu et à la situation de communication. En outre, la variation peut toucher tous les domaines linguistiques : le phonique (par exemple : le pourcentage des *e* muets prononcés ou omis n'est pas le même à Lille qu'à Toulouse), le morphologique (*Il va chez le boulanger / Il va au boulanger*), le syntaxique (*Où habites-tu ? / Tu habites où ? / C'est où qu't'habites ?*), le lexical (*un grain de beauté / un nævus*) et le sémantique (*la souris* : « petit rongeur » / « jeune femme, bonne amie » / « muscle, partie du gigot » / « boîtier connecté à un ordinateur ») (Favart, 2010 : 48). Il existe ainsi différentes manières de classer les variétés langagières mais il est fréquent d'opérer une distinction entre variation selon l'utilisateur et variation selon l'usage. Dans le cadre de notre étude, nous prendrons en compte les variations diatopique et diaphasique qui relèvent respectivement de l'utilisateur et de l'usage.

1.2.1. La variation diatopique

La variation diatopique joue sur l'axe géographique et concerne les distinctions de la langue liées aux zones et régions où elle est parlée. Elle met en relation la façon de s'exprimer d'un locuteur et sa localisation géographique. Il faut toutefois remarquer qu'en France, il est de nos jours, de moins en moins aisé d'identifier, à l'écoute l'origine géographique d'un locuteur. Cela s'explique par des facteurs sociaux tels que l'éducation, la mobilité et la presse qui ont estompé les diversités. Cette remarque ne s'applique pas à toutes les régions francophones, et n'est pas valable pour l'Amérique, par exemple (Favart 2010 : 51). Il nous semble que dans une optique didactique, une prise en compte de la variation diatopique au sein de l'espace

francophone se justifie pleinement pour les raisons évoquées précédemment et peut-être plus encore dans des pays francophones d'Afrique, comme l'Algérie, où le français cohabite avec d'autres langues et où la situation du français est souvent complexe⁵.

1.2.2. La variation diaphasique

Pour évoquer la sphère du diaphasique⁶, il n'est pas rare de rencontrer des termes tels que « niveau », « registre », « genre », « style » ou encore « variété stylistique ou fonctionnelle », *etc.* Le choix de l'un ou de l'autre trouve ses origines dans des traditions nationales, auxquelles nous ne ferons pas référence ici. Nous signalons cependant que « niveau » s'emploie exclusivement en français et qu'il comporte une connotation hiérarchisante, associée à une dichotomie entre un usage formel et informel de la langue. La notion de niveau de langue – qui tend à être remplacée par *registre* – connaît un vif succès dans l'enseignement du *Fle*. Si elle présente une certaine praticité, elle comporte l'inconvénient de renvoyer essentiellement au domaine lexical. En outre, elle véhicule et perpétue l'idée d'une langue de sens commun, selon laquelle il y aurait différentes façons de dire la même chose (Gadet, 2001 : 65). La variation diaphasique est en réalité une notion bien plus vaste qui tient compte de l'expression changeante de l'individu en fonction des différentes situations de communication. En d'autres termes de l'adaptabilité du sujet parlant aux situations de discours. Elle met ainsi en évidence que certaines situations de communication exigent des formes d'expression qui s'imposent aux locuteurs et qui tiennent compte des protagonistes de l'échange.

2. Variation et enseignement

À l'encontre des approches méthodologiques et des manuels qui présentent le français comme un corps monolithique ou quand ils se risquent à introduire quelques traits de variation le font de manière anecdotique, voire caricaturale, nous considérons qu'il est désormais primordial d'introduire la variation dans l'enseignement si nous tenons à fournir une vision authentique et écologique⁷ de la langue française. Il y a vingt ans, nous ne disposions que du seul travail de Fernand Carton : *Les accents des Français*, réalisé, en 1983 par des phonéticiens non parisiens, mais aujourd'hui, une multitude de ressources de grande qualité s'offre à nous. Nous pensons en particulier au corpus PFC⁸ (projet du français contemporain), ou encore à l'ouvrage : *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour*

⁵ Sur la place du français par rapport à l'arabe, en Algérie, nous renvoyons entre autres à G. Grandguillaume (2004)

⁶ Définie comme variation stylistique par la tradition nord-américaine.

⁷ Nous renvoyons à L.-J. Calvet (1985).

⁸ <https://public.projet-pfc.net/>

l'enseignement (Detey & al. 2010). Nous pensons également au corpus *Ciel*⁹ (corpus international écologique de la langue française) et aux bases de données telles que *Clapi*¹⁰ (corpus de langue parlée en interaction), constituées d'une quarantaine de corpus oraux d'interactions sociales dans différents contextes : professionnel, privé, institutionnel, commercial, médical, en situation de classe, etc.

2.1. Quelques exemples concrets

Pour des raisons d'espace, nous nous limiterons à présenter un trait linguistique propre à la variation diatopique : les voyelles nasales et deux phénomènes syntaxiques renvoyant à la variation diaphasique : la négation et l'interrogation. Ces extraits illustrent la présence de la variation, dans des situations d'oral courant et peuvent servir de point de départ pour une sensibilisation aux phénomènes variationnels en classe de *Fle*. Par ailleurs, nous précisons que notre réflexion porte principalement, en raison des contextes dans lesquels se déroulent les interactions, sur des apprenants européens. Il n'en reste pas moins que l'approche proposée peut également s'appliquer à d'autres réalités géographiques.

2.1.1. La variation diatopique : les voyelles nasales

La réalisation des voyelles peut constituer un trait distinctif de l'origine géographique des locuteurs tant au sein de l'Hexagone que dans le plus vaste espace francophone. Ainsi, le français de Lille se distingue-t-il du français de Toulouse, de Marseille ou encore de Québec. Par ailleurs, on observe au sein de la France et en particulier en Île-de-France une tendance à la réduction du nombre de voyelles nasales de 3 à 4, suite au rapprochement de [ɛ̃] et [œ̃], voire à la disparition de la dernière chez certains locuteurs. Pour sensibiliser les étudiants à ces phénomènes, nous proposons des extraits¹¹ provenant du corpus PFC¹² et présentant des locuteurs marseillais ainsi qu'un locuteur parisien.

Extrait 1 - Marseille

- J'ai quarante-cinq ans, comme vous pouvez vous en apercevoir. Je fais le métier de marin de commerce. Je suis marié à Françoise.
- Tu as toujours fait ce métier ?
- Pratiquement, je fais ce métier depuis mille neuf cent quatre-vingt-un en, sans discontinuer sinon je l'ai fait un petit peu avant soixante-dix-neuf. J'ai arrêté euh au bout de, de trois quatre mois de euh, de navigation.

Extrait 2 - Marseille

On fait de l'expansion externe. On rachète des petites banques, on fait des alliances et prises de participations.
On a racheté le Crédit foncier de France. ça appartient au groupe Caisse d'épargne.
Je veux dire, bon, heu. On fait une alliance avec la Caisse des dépôts, une vraie alliance, un holding financier, etc. J'veux dire, on est comme les autres, on a des alliances [...]

⁹ <http://www.ciel-f.org/>

¹⁰ <http://clapi.icar.cnrs.fr>

¹¹ Pour tous les extraits présentés dans cet article, nous proposons une transcription orthographique.

¹² Les extraits sont disponibles sur <http://www.projet-pfc.net/>

Extrait 3 - Paris

- Je suis né à Paris sixième, rue En face du Bon Marché.
- Et les domiciles successifs ensuite c'était surtout le sixième, n'est-ce pas
- Ensuite oui ça a été euh rue puis boulevard en face de
- Hum, donc vous avez toujours euh habité Paris ?
- Toujours oui.
- Hum, et quels, sont, vos professions successives ?
- Je n'ai pas eu de professions de professions successives j'étais chimiste. Et, j'ai été ensuite chef de laboratoire et puis euh. Dans un dans un centre euh dans un centre technique des industries de la conserve voilà.

Ces extraits permettent de distinguer la réalisation des voyelles nasales du français parisien, où elles correspondent à un seul son vocalique, de celles des locuteurs marseillais où on assiste à une dénasalisation. Les voyelles nasales constituent un trait phonologique pouvant acquérir une fonction démarcative. Les passages sélectionnés pourraient également être utilisés pour réfléchir à d'autres traits distinctifs au plan phonique, comme le *e* caduc.

2.1.2. La variation diaphasique : négation et interrogation

Qu'il s'agisse de la négation ou de l'interrogation, la plupart des grammaires de *Fle* et pas seulement signalent des variations qui reposent [...] sur des oppositions : langue orale vs langue écrite, registre familier vs registre soutenu, *etc.* au risque de générer un amalgame entre canal et style ou pour mieux dire entre oral et familier (Favart 2010 : 188). Or, nous savons que, dans l'imaginaire des apprenants, l'apprentissage d'une langue étrangère s'avère davantage rentabilisé lorsqu'il conduit à l'appropriation des variétés valorisées par les membres de la communauté de la langue cible. Ce genre d'opposition risque donc de se s'avérer peu favorable à la variation linguistique.

Négation

Selon Claire Blanche-Benveniste, on relève dans les conversations, environ 95% d'absence de *ne* de négation (2000 : 39) or ce phénomène est fréquemment présenté comme propre à l'oral familier. Ci-après deux extraits tirés du corpus Ciel¹³ : le 1^{er} d'ordre familial, le 2^{ème} d'ordre professionnel.

Extrait 1 - Metz

- j'avais oublié que tu avais pas salé pour toi
- bon ça se mange hein mais ça fait sucré
- ouais c'est ce que j'ai dit tout à l'heure
- mais bon y a déjà normalement
- ben une fois que tu prends l'habitude de plus manger salé tu remarques vite la différence
- c'est que moi je sale pas beaucoup parce que: vu que mon père aussi il mange sans sel hein enfin

Extrait 2 - Belgique

- bè le premier souci c'est euh c'est la convention j'ai pas de convention
- alors pour la convention j'ai demandé à celui qui s'occupe de ça c'est chez nous

¹³ Les extraits sont disponibles sur <http://www.ciel-f.org/vitrine>.

- et euh nous on va écrire officiellement à la DG culture pour leur demander en leur disant voilà nous on n'a toujours pas de de convention pour le quatrième [...]
- ah d'accord [...]
- nous on [n'] a rien avoir avec la DG culture
- d'accord
- on [n'] a aucun lien avec eux¹⁴

Si dans le premier extrait, de type familial, l'absence du *ne* de négation est systématique et caractérise la prise de parole des différents locuteurs, on assiste dans le second, d'ordre professionnel, à une alternance de négation complète et d'omission de *ne*. Par ailleurs, l'environnement phonique des deux derniers exemples ne permet pas de comprendre, en raison de la rencontre d'une voyelle nasale et d'une voyelle orale (on + a), si le *ne* est utilisé ou pas. Le nombre limité de tours de parole ne nous aide pas non plus à pencher pour l'une ou l'autre orientation. L'échantillon suffit toutefois à montrer que la chute du *ne* de négation va au-delà des seules situations de familiarité.

Interrogation

Comme nous le savons, l'interrogation présente des constructions variables, considérées comme standard pour la plupart. A. Valdman (2000 : 660) souligne que l'interrogation par inversion est valorisée mais peu utilisées par les natifs. Il remarque en outre que les constructions appelées "antéposition"¹⁵ sont faciles à utiliser par les non natifs mais dévalorisées par les natifs. Le bon compromis serait ainsi, selon lui, d'adopter la construction en *est-ce que*. Au-delà de ce cadre théorique, qui comporte le risque de générer, une fois de plus, une représentation hiérarchisée de la langue, il nous paraît avant tout utile d'exposer les apprenants à des situations de communication variées et de les sensibiliser aux différentes constructions syntaxiques. Ci-après, des extraits tirés du corpus Ciel qui renvoient respectivement à une conversation professionnelle, une interview radiophonique et une conversation amicale.

Extrait 1 - Metz

- moi j'en ai discuté avec le le conseiller A y a pas de règle y a pas de y a rien qui est défini on fait comme on veut
- donc faudrait alors est-ce que est-ce que on s on se dit on le fait est ce que c'est nécessaire pour nous de le faire ou pas euh si c'est nécessaire le gars y a tout un scénario à mettre en place avec euh où est-ce qu'on fait tomber la cuve à l'intérieur à l'extérieur et cetera et cetera et faire une euh un exercice quoi

Extrait 2 - Radio

- bonjour Marie-Madeleine
- oui bonjour
- comment allez-vous
- ça va très bien merci

¹⁴ Nous signalons que, dans les deux dernières répliques, nous indiquons le phonème [n] entre crochets, car il est impossible, en raison de la liaison, de comprendre si le *ne* de négation est utilisé ou pas.

¹⁵ Par exemple : *Où il habite ?*

- alors deux chats un chien qui est arrivé en premier à la maison
- euh les chats
- les chats d'accord alors bon dans ce sens-là Sandrine ... avant d'entendre ce que va nous dire Marie-Madeleine est-ce que c'est plus facile
- euhm pas pas forcément ce qui est important déjà c'est de savoir si le chien ou même les chats ont été familiarisés à l'autre espèce donc quand on va chercher un animal la première euh chose dont il faut se renseigner [sic] c'est est-ce que cet animal quand il était chiot ou à l'endroit où il a vécu est-ce qu'il a cohabité avec euh l'autre espèce donc déjà ça va nous faciliter grandement les choses
- ah oui alors Marie-Madeleine là on a envie q- que vous développiez un petit peu quand vous dites ça se passe très bien ça veut dire quoi

Extrait 3 - Canada

- ben moi je peux m'asseoir n'importe où
- non non ça fait pas de différence
- je m'assis où
- ça fait pas ça fait pas de différence c'est là ou là
- on peut-ti euh remplir notre verre de vin déjà ou quoi
- oui oui oui oui oui pour sûr moi j'ai déjà des euh
- hein qu'est-ce qui se passe

Les extraits confirment que le recours à l'interrogation en *est-ce que* est fréquent, ils montrent également la diversité d'usage des tournures interrogatives. Ainsi, le deuxième présente-t-il à la fois des constructions interrogatives par inversion (comment allez-vous ?), des constructions en *est-ce que* tout comme une interrogation partielle avec le rejet du morphème interrogatif en fin d'énoncé (ça veut dire quoi ?). En outre, le dernier enregistrement, qui contient lui aussi une interrogation par rejet du morphème, met en avant un trait diatopique : l'interrogation en *-ti* (on peut-ti remplir votre verre ?), caractéristique du français du Canada (Québec et Acadie). Il est dès lors important de souligner que si différentes formes d'interrogation cohabitent en français, il reste assez malaisé de les associer à des usages systématiques, à l'exception peut-être de l'interrogation par inversion, reconnue majoritairement comme formelle. Elle est ici présente en début de conversation et est utilisée à l'égard d'une personne que la journaliste ne connaît pas. En ce qui concerne le rejet du morphème interrogatif en fin d'énoncé, nous nous demandons si on peut affirmer, de manière catégorique qu'il s'utilise uniquement dans des situations de proximité¹⁶ entre les interlocuteurs. Le dernier énoncé de l'extrait 2 semble attester le contraire. Ainsi, plus que d'établir des relations entre usages et registres, soumettre massivement l'apprenant à des situations de français spontané, nous semble être un moyen efficace pour l'aider à prendre conscience des différentes variations linguistiques.

Conclusion

¹⁶ Nous utilisons le terme de *proximité* en opposition au terme de *distance* tel que les utilisent P. Koch et W. Esterreicher (2001 : 536)

Il est inutile de préciser que le nombre limité d'exemples que nous proposons dans cet article ne permet pas d'aboutir à des considérations d'ordre général, notre étude se veut de fait un point de départ pour une plus grande ouverture à la variation linguistique en classe de *Fle*. Il s'agit quoi qu'il en soit d'une réflexion qui peut s'adapter, quel que soit le contexte d'enseignement, à des publics divers. Il relèvera alors de la sensibilité et de l'expertise de l'enseignant d'orienter ses choix en fonction de la réalité dans laquelle il exerce. Certainement, dans le cas de l'Algérie, où la situation de la langue française renvoie à un arrière-plan historico-culturel propre, une connaissance approfondie du terrain semble s'imposer, tout comme la prise en compte des finalités qui sous-tendent l'apprentissage de la langue dans ce cadre spécifique. Dans tous les cas et au-delà des particularités de chaque situation didactique, il nous semble pouvoir affirmer, pour l'avoir pratiqué depuis plus de 15 ans, que la sensibilisation à la variation linguistique et de manière plus vaste aux français – que nous indiquons volontairement avec la marque du pluriel – améliore les connaissances et l'aisance des apprenants, à condition toutefois qu'elle soit manipulée avec finesse et attention. Elle contribue certainement, à un enrichissement linguistique mais aussi à un élargissement de la vision que, tant des apprenants que de les enseignants, ont des diversités linguistiques et culturelles qui nous entourent.

Nous concluons notre réflexion par deux interrogations, car il nous est agréable qu'une étude soit à l'origine de nouvelles tribulations pour l'esprit, sans pour autant être certaine qu'il soit possible d'y apporter des réponses. Nous revenons ainsi sur une question abordée dans la première partie de cet article : la variation, dite linguistique, n'est-elle pas davantage une question de discours, plus qu'une question de langue ? Nous nous demandons également, en déplaçant cette fois notre interrogation de la sphère purement linguistique à la sphère communicationnelle et culturelle : est-il encore possible d'envisager l'apprentissage d'une langue, dépouillée des multiples facettes culturelles qui l'entourent et avec lesquelles la variation tisse d'inévitables liens ?

Références Bibliographiques

1. ACADEMIE FRANÇAISE, 2020, « Dire, Ne pas dire », <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire>, (consulté le 3 juillet 2020).
2. BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 2000, *Approche de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, p. 256.
3. CALVET, Louis-Jean, 1985, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, p. 304.
4. CARTON, Ferdinand, (Dir.), 1983, *Les accents des Français*, Paris, Hachette.

5. CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p. 661.
 6. DETEY, Sylvain, (Dir.), 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, p. 296.
 7. FAVART, Françoise, 2010, « Quels savoirs en matière de variations langagières susceptibles d'optimiser un enseignement du Fle », In *Pratiques*, n° 145-146, p. 179-196.
 8. FAVART, Françoise, 2016, « Représentation linguistique chez les étudiants universitaires dans le Trentin-Haut-Adige », In *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, n° 3, p.115-140.
 9. GADET, Françoise, 2001, « Enseigner le style », In *Le français dans le monde*, numéro spécial, p. 53-71.
 10. GADET, Françoise, 2003, « La variation : le français dans l'espace social, régional et international », p. 91- 151, in YAGUELLO, Marina (dir.), *Le grand livre de la langue française* (pp. 91- 151), Paris, Éditions du Seuil, p. 502.
 11. GRANGUILLAUME, Gilbert, 2004, « La francophonie en Algérie », In *Hermes, La revue*, 40, p.75-78.
 12. KOCH Peter, CESTERREICHER, Wulf, (2001), « Langage parlé et langage écrit », p. 584-627, in HOLTUS, Günter (dir.), *Lexikon der romanistischen Linguistik I/2*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 635.
 13. MAINGUENEAU, Dominique, 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
 14. REY, Alain, 1972, « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », In *Langue française*, 16, A. Colin, p. 4-28.
 15. THYNE, Henry, 2012, « La variation dans l'enseignement-apprentissage d'une langue 2 », In *Le français d'aujourd'hui*, 176, A. Colin, p. 103-112.
 16. VALDMAN, Albert, 1998, « La notion de norme pédagogique dans l'enseignement du Fle », p. 177-188, in BILGER, Mireille (Dir.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à C. Blanche-Benveniste*, Leuven/Paris, Peeters, p. 385.
 17. VALDMAN, Albert, 2000, « Comment gérer la variation dans l'enseignement du français langue étrangère », In *The French Review*, n° 4, p. 648-666.
-